

Info Château-Chalon



Mairie de Château-Chalon

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux invitent cordialement les habitants de Château-Chalon à participer...

Jeudi 20 août : Assemblée Générale des habitants

Dimanche 6 septembre : Fête patronale apéritif concert

Dimanche 18 octobre : Repas annuel de la commune et des « anciens »

Mercredi 11 novembre : Cérémonie du souvenir et apéritif

Dimanche 20 décembre : Arbre de Noël de la commune

Vendredi 25 décembre : Les fayas



EDITO :

Après 18 mois de mandat remplis d'une activité intense, la nouvelle équipe municipale a souhaité maintenir cette assemblée communale afin de mieux informer et de débattre des préoccupations de chacun.

Je pense que cette assemblée a été un moment d'échanges pour trouver ensemble des solutions aux nombreux problèmes qui alimentent notre actualité. Ch. V.

Fac simulé et modifié de l'affichette apposée dans la commune annonçant l'Assemblée communale du 20 août 2009

Au sommaire :

- Repas de la commune et des « anciens ».
- Les animations de l'été.
- Assemblée générale 2009.
- L'eau. La traversée d'agglomération.
- L'urbanisme. Le site viticole. Le stationnement et la circulation.
- Communication. Social
- Com com et Pays Lédonien.

Bulletin municipal n°12 septembre 2009

Directeur de la publication : Christian Guillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



REPAS DE LA COMMUNE ET DES « ANCIENS »

Le repas de la commune initialement prévu le 22 août a donc été reporté pour plusieurs raisons. En effet nous avons envisagé changer la formule et proposer de se retrouver au cœur de notre forêt, au lieu-dit la cabane de chasse pour une formule différente. Mais en raison de quelques petits aménagements à prévoir, il était difficile de tout rendre opérationnel pour la date retenue. L'idée n'est pas tombée aux oubliettes mais ce sera pour une autre année.

Cette année le repas de la commune aura lieu le *dimanche 18 octobre 2009 à la salle du foyer rural*

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

La commune et les associations ont fait de réels efforts pour programmer des animations de qualité durant cet été 2009. Mis à part « le silence des armes » la population de Château Chalon n'a guère répondu à cette programmation pourtant de grande qualité. Nous devons donc nous interroger sur la nécessité de poursuivre dans ce sens et envisager un été plus tranquille. Le conseil municipal en débattrà.

L'apéritif concert pour la fête patronale aura lieu *dimanche 6 septembre à 11h45*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

Annoncée depuis juin dernier et par affiches ensuite, l'assemblée générale n'a rassemblé qu'une quarantaine de personnes. Si certains, considèrent que les bulletins d'information peuvent expliquer cette baisse de participation, cette soirée a eu aussi le mérite de favoriser l'expression de chacun et les échanges face aux nombreux dossiers portés par l'équipe municipale.

Cette année encore, le débat s'est instauré au sein de l'assemblée et nous avons organisé dans les jours qui ont suivi le débriefing de ces échanges.

Les élus reconnaissent l'utilité de ce débat, même si certains propos polémiques semblent quelques fois un peu stériles.

Face au désengagement de l'État, de nombreuses remarques allaient toutes dans le même sens. Il faut gendarmier plus !

Cette soirée aura permis aussi de faire le point sur toutes les actions engagées depuis un an.

Lors de cette AG, le maire a tenu à remercier les conseillers qui s'investissent dans leurs tâches et surtout Michel Macle qui a pris à cœur le suivi de l'eau et Pierre Péchard qui a suivi les chantiers de la commune.

L'EAU

Après de nombreux tests, notre système de traitement a été modifié. Il devrait permettre aujourd'hui d'anticiper même les mauvaises surprises liées aux déchets fécaux. Le maire a demandé à la DSV que la réglementation soit précisée afin de préserver notre source si précieuse puisque nous ne faisons pas partie des centaines de communes du Jura qui ont subi des restrictions durant les dernières semaines d'août. D'autres systèmes de protections sont prévus.

TRAVERSÉE D'AGGLOMÉRATION

Il semble que nombreux sont ceux qui ont apprécié les aménagements et la réalisation de cette traversée de notre commune. Les finitions interviendront en automne. En mai dernier le conseil Général a fait le choix de ne plus subventionner ces aménagements pour les communes du jura, mais le conseil municipal a maintenu ces travaux.

URBANISME

Ce fut sans aucun doute le grand débat de cette soirée autour des différents dossiers en cours.

Difficile de résumer en quelques lignes l'état des procédures engagées, mais l'assemblée a plutôt soutenu l'équipe municipale qui tente de préserver un patrimoine qui est le fruit du travail de plusieurs générations. Cette mission est de plus en plus difficile à assumer car les services de l'ETAT se désengagent et il revient au maire de se transformer en urbaniste, architecte, juriste et même «gendarme » pour faire respecter la réglementation.

André Saillard et le maire poursuivent les démarches engagées et cette semaine encore ils ont reçu les gendarmes à deux reprises et restent en contact avec la préfecture sur les dossiers les plus symboliques.

LE SITE VITICOLE

La communauté de communes a présenté le dossier qui devrait permettre de supprimer les deux lignes EDF aériennes qui traversent le site classé du château Chalon. Les financements ne sont pas encore tous finalisés mais le maire attend avec impatience les notifications qui lui ont été évoquées. Si ERDF, le SIEDC et la DIREN tiennent leurs engagements, le solde pour la commune ne devrait pas excéder 5000 € en incluant un nouveau transformateur de petite taille et d'une forme plus adaptée à notre village.

LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION

Le stationnement pose de plus en plus de problèmes au sein du village. L'arrêté municipal pris après notre dernier conseil n'a pas été suivi d'effet. Le prochain conseil municipal devra décider de la suite à donner sachant que l'assemblée a convenu que le stationnement sauvage sur le domaine public ne pouvait plus durer.

BOIS ET FORÊTS

Un diagnostic de l'ONF sur le domaine forestier permet de conclure que pour les 20 années à venir les revenus forestiers seront un peu plus importants et plus réguliers.

Vente d'une coupe d'éclaircissement à la Croix Grillot

Affouages 2008, lieu dit les Perchots, 23 affouagistes

Affouages 2009, prévus au lieu dit La Billat,

Prévisions 2010 : une vente futaie affouagère + une vente de cloisonnement

COMMUNICATION

Notre bulletin semble répondre aux attentes des habitants et les résidents secondaires peuvent consulter les informations sur le site internet animé par Patrick Nicod.

SOCIAL

Les résultats de l'enquête municipale conduite par Isabelle et destinée aux plus de 65 ans ont mis en lumière 3 points importants :

- 5 réponses favorables à des après-midis type « Cercle de jeux ».

- 6 réponses favorables à l'organisation de « rencontres » avec des intervenants extérieurs (histoire, architecture, santé, découverte du monde).

- 5 réponses favorables à l'organisation de transports pour une manifestation à l'extérieur (spectacle, exposition...).

Le conseil décidera de donner suite à ces résultats sous réserve de la disponibilité des personnes volontaires pour encadrer les groupes.

L'Arbre de Noël pour les enfants pourrait avoir lieu le 20 déc 2008 :

COM COM ET PAYS LÉDONIEN

Le maire, président de la communauté de communes et vice président du Pays Lédonien a fait rapidement le point sur les évolutions du territoire souhaitées par madame la Préfète. Ces sujets sont d'une actualité certaine et le mois qui viennent devraient permettre d'en savoir un peu plus sur le devenir du territoire.